

# Le sous-préfet visite les locaux d'Emmaüs Ruffec et soutient le Bus France Mobilité



Pierre Chauleur est venu se rendre compte de l'avancée des travaux concernant le projet du Bus France Mobilité.

**P**ierre Chauleur, sous-préfet de Confolens, a découvert les nouveaux locaux du Comité des Amis d'Emmaüs à Condac, jeudi 17 octobre, en début d'après-midi en présence d'Isabelle Auricoste présidente du Pays Ruffécois, Christophe Demaille maire de Condac, Luc Viard Direction Départementale des Territoires de Charente, Dominique Ravaud vice-présidente de la CC Val de Charente et d'une partie de l'équipe administrative dont le président Bertrand Vincent, salariés et bénévoles. Il a pris un réel plaisir à se laisser guider par

le responsable du site, Mohamed Soussani qui, pendant une demie-heure, lui a présenté tout le circuit du don, de la réception ou des ramasses, au tri, au stockage et à la mise en vente dans les espaces dédiés. Mais Pierre Chauleur avait une autre bonne raison de rencontrer les responsables de la structure. Il est en effet venu se rendre compte de l'avancée des travaux concernant le projet du Bus France Mobilité qui permettra d'inverser la mobilité par le biais d'un espace itinérant d'accès au droit dans les territoires très isolés. Un projet

porté par le pôle mobilité d'Emmaüs Ruffec représenté par Ilham Bouhadjar, vice-présidente et référent de l'AESE, le directeur Julien Gendreau et la coordinatrice Charlotte Launay, sans oublier Pascal Bonnefoy, Conseiller Mobilité Insertion (CMI). Charlotte Launay a d'abord présenté l'ensemble du dispositif du pôle mobilité : Mob' Solidaires créées en 2009, auto-école solidaire Emmaüs qui a vu le jour en 2017 et que dirige Christine Poiret et création du poste de Conseil Mobilité Insertion en 2018. Et en 2020, l'ouverture

d'une antenne de l'auto-école à Confolens, confiée à Mélanie Boutet, recrutée récemment. Charlotte Launay expliquait ensuite la genèse du projet du Bus France Mobile, un besoin de territoire constaté déjà en fin 2018 par le CMI. «Problèmes de mobilité récurrentes, accès aux droits et au numérique déficient, comment rencontrer et accompagner les citoyens éloignés des pôles de services,... ? Toutes ces questions et bien d'autres, nous les avons posées aux populations des CC Val de Charente et de Coeur de Charente, en faisant du porte-à-porte» précisait Ilham Bouhadjar. «15% des personnes ne disposent pas de véhicule, un quart des interrogés rencontre des problèmes de mobilité, dans toutes les communes visitées, aucune ne dispose d'une connexion haut débit performante, 30% des personnes ne disposent pas d'internet chez eux, un quart des personnes utilisent aisément internet» détaillait Florence Benkhelifa, contrat civique en charge de l'enquête. Ce document révèle encore, entre autres besoins de se déplacer pour les courses, se rendre à une consultation ou participer à la vie locale, que les personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives se voient contraintes de confier leurs codes personnels et leurs problématiques